

Bilatérale DCSCA

du 5 mai 2022

Une délégation **FORCE OUVRIERE FO** composée de Valéry MICHEL, interlocuteur Fédéral, Jean-Marc VANNIER, GSBdD de Brest, Lionel GIGLI, GSBdD de Toulon et Olivier HUSSARD, GSBdD de Nancy, a été reçue le jeudi 5 mai en entretien bilatéral pour évoquer les différents chantiers en cours.

FO a d'emblée évoqué la fatigue de tous les personnels du SCA. Elle découle principalement du manque d'effectifs (notamment dans les cellules RH, les PFC et la filière RHL), de la lassitude devant la succession des réorganisations, et de l'inquiétude quant à l'avenir.

■ Réforme de la filière Administration du Personnel (AdP)

Parmi les inquiétudes légitimes des agents relayées depuis de nombreux mois par **FO**, la réforme de la filière AdP est sans doute celle qui cristallise le plus d'angoisse. En effet, et comme nous l'avions mentionné dans un récent Flash Info **FO**, la réinternalisation de cette fonction au sein des DRH d'armées impacterait quelque 1 400 agents dont environ 500 personnels civils.

Cette manœuvre RH d'ampleur serait la plus importante depuis la création des Bases de Défense et particulièrement couteuse tant d'un point de vue humain que financier.

A ce jour, il semblerait qu'aucune décision ne soit prise avant plusieurs mois.

Une chose est sûre néanmoins : la tendance n'est pas à l'optimisme. Les armées souhaitant la maîtrise de bout en bout de leurs ressources humaines, le SCA ne conserverait que la solde et le contrôle interne inhérent à celle-ci.

■ RH de proximité du personnel civil

Interpelé par **FO** sur ce sujet, le Directeur Central a reconnu l'utilité des Bureaux Personnel Civil dans les GSBdD, mais nous a indiqué que leur fonctionnement était perfectible. Le rôle des BPC fait l'objet d'un groupe de travail afin de connaître leur positionnement vis-à-vis des CMG. Des discussions sont en cours avec le nouveau directeur de SRHC sur ce sujet.

FO milite pour le maintien des BPC au sein des GSBdD avec, pourquoi pas, le transfert de certaines missions des CMG (saisies simples dans Alliance,...). Cela permettrait d'une part de soulager des CMG au bord de l'asphyxie et, d'autre part, de donner une vraie légitimité aux BPC.

■ Avenir des Responsables de Formation (RF)

FO a fait part de l'inquiétude d'un certain nombre de responsables de formation quant à l'avenir de leur mission.

En effet, l'évolution récente du CPF désormais décorrélé de l'entretien professionnel, la montée en puissance des formations du SCA (plan P) prise en compte par les RH de commandement, l'activité fluctuante de correspondant handicap, suscitent un certain nombre d'interrogations sur l'avenir de la fonction de RF.

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**
du 1^{er} au 8 décembre 2022



Conscient de cette problématique, le Directeur Central nous a indiqué que le rôle et la place du RF faisait aussi l'objet du groupe de travail sur la RH civile.

■ ATLAS

Pour le DCSCA, les ATLAS sont une vraie réussite et les agents qui y œuvrent font preuve au quotidien d'un réel professionnalisme salué de tous. L'avenir de ces ATLAS semble donc pérennisé et le commissaire JACOB souhaite désormais professionnaliser la fonction d'accueil client, accentuer la civilianisation de ces fonctions non opérationnelles et, enfin, accroître l'offre de service en ouvrant ces lieux à d'autres services publics (mairies, impôts, ...).

FO partage ce point de vue et la volonté d'offrir un parcours professionnel aux agents des ATLAS. Attention toutefois à ne pas transférer trop de missions ou des missions trop éloignées du soutien opérationnel (cœur de métier du SCA), sans la ressource humaine nécessaire., **FO** a cependant constaté lors de ses visites sur le terrain que tous les ATLAS ne fonctionnent pas de la même manière : certains ne connaissent pas le même succès que les autres. Depuis le début, **FO** répète qu'ATLAS n'est pas l'alpha et l'oméga du soutien, et sera attentive à l'évolution de ces services.

■ RHL/Concession

La délégation a souhaité faire un point de situation sur la concession des restaurants et sur la filière RHL.

Le Directeur Central a indiqué que le calendrier des concessions était globalement respecté : 13 restaurants concédés en 2022 avec 121 personnels civils concernés, dont une dizaine sans solution de reclassement à ce jour.

LA DCSCA nous a cependant informés que même si le volume de restaurants à concéder restait le même, des ajustements ont eu lieu et des mess qui étaient voués à la concession resteront en régie, alors que

d'autres qui se croyaient sauvés vont connaître les déboires de l'externalisation.

FO aurait apprécié d'être prévenu de ces changements un peu plus officiellement qu'au cours d'une bilatérale. Que serait-il advenu si la délégation **FO** n'avait pas évoqué ce dossier ? Et qu'en est-il de l'information des agents concernés ? La communication est un peu légère, surtout aux yeux du personnel qui travaille dans ces organismes.

FO a une nouvelle fois dénoncé la tension au sein de la restauration, tension accrue par des demandes de prestations particulières par certains qui se croient encore au temps des appelés où les effectifs étaient légions.

FO a demandé un point de situation complet pour le prochain CTR sur l'avenir de cette filière et des agents qui y œuvrent. En effet, le SCA a tendance à mettre dans le même sac des agents polyvalents de restauration, les serveurs et les magasiniers, laissant peu de visibilité sur les parcours professionnels.

Autre sujet d'inquiétude, le DCSCA n'a pas fermé la porte à une deuxième vague de concessions : **FO** s'y opposera fermement.

■ Rémunération des fonctionnaires

La loi de transformation de la fonction publique et la concession des mess ont engendré un recours massif aux agents non titulaires, notamment de niveau III.

Calculés selon des critères pour le moins obscurs, leurs salaires sont calqués peu ou prou sur ceux du privé. **FO** se félicite que le ministère ait enfin compris qu'on n'attrape pas des mouches avec du vinaigre, mais avec des salaires décents.

Cependant, **FO** a interpellé le SCA sur le fait que ces agents non titulaires ont des salaires parfois 20% plus important que des ATPMD2 avec 20 ans de service, ou équivalents à ceux d'un TSEF3. Cet exemple criant prouve une fois de plus qu'il est urgent de réévaluer les grilles indiciaires.

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**
du 1^{er} au 8 décembre 2022



FO est consciente que cette problématique n'est pas du ressort du SCA mais met en garde contre la démotivation des titulaires.

■ Postes à responsabilité

A la demande de **FO**, la DCSCA nous a confirmé que ce dossier était à nouveau à l'ordre du jour et que les GSBdD seraient principalement concernés, avec notamment les chefs d'établissements, les commandants en second ou les chefs DCS. Les ATE devraient également être concernés.

FO s'interroge sur l'absence de certaines fonctions, notamment dans les autres établissements (centres experts, opérateurs du SCA, ...) et rappelle que cette manœuvre RH n'aura de sens que si toutes les chaînes d'emploi jouent le jeu, ce qui a priori ne semble pas être dans l'air du temps.

■ Contrôle des déménagements

Suite à une expérimentation du CIMOB, le « contrôle » des déménagements (cubages, ...) serait une prérogative soit des cellules CRDT, soit des contrôleurs de prestations des GSBdD, fonctions déjà particulièrement en tension.

FO a rappelé que, soucieuse des deniers publics, elle était favorable à ces contrôles, mais a alerté le SCA sur ce

transfert de mission vers des bureaux déjà éprouvés, mais aussi sur son cadre réglementaire et sur la couverture juridique des agents qui la mettent en œuvre, et qui vont intervenir sur le domaine public ou dans la sphère privée.

■ PMRIE

Face aux sous-effectifs au sein de cette filière professionnelle particulièrement éprouvée par la crise COVID, **FO** a demandé au SCA d'œuvrer auprès de SRHC pour obtenir une dérogation pour recruter des Ouvriers de l'Etat en qualité d'agents de prévention.

■ GSBdD NG

Il y a quelques années, **FO** avait évoqué avec le Directeur Central cette organisation en tuyaux d'orgue et dénoncé le risque de création de baronnies dans les pôles ou dans les DCS.

Alors que SCA 2022 est arrivé à son terme avec le déploiement des GSBdD de nouvelle génération, force est de constater que nous ne nous étions pas trompés puisque localement, les relations sont parfois tendues entre les chefs de pôles et les chefs DCS. Difficile pour le personnel de se retrouver dans ce millefeuille.

Même si les discussions ont été franches et courtoises avec un Directeur Central soucieux d'entretenir un dialogue social de qualité, la délégation FORCE OUVRIERE n'a pas obtenu toutes les réponses à ses questions et pour cause ; la situation internationale et la période électorale ont mis le couvercle sur la marmite des réformes.

Cependant, et comme nous l'avons déjà évoqué, la page SCA 2022 est à peine tournée que la page SCA 2030 s'ouvre déjà. FO met en garde contre un accroissement des missions sans augmentation des effectifs, et sur une succession de réformes qui pourraient être celles de trop pour les agents.

Le 9 mai 2022

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**
du 1^{er} au 8 décembre 2022



Fédération Syndicaliste FO de la Défense,
des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés

46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05 • www.fodefense.com



COMITE REGIONAL

